



الجمهورية
التونسية
وزارة التعليم العالي
والبحوث العلمي



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITÉ DE TUNIS

Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité

PROMESSE

**Programme d'Appui à la Qualité PAQ pour soutenir le Développement de la Gestion
Stratégique des Etablissements d'Enseignements Supérieur**

(PAQ-DGSU)

TERMES DE RÉFÉRENCE N° 5/2023 PAQ- DGSU-PARTAGE-UT :

RECRUTEMENT D'UN ORGANISME CERTIFICATEUR

**ACCREDITÉ POUR LA CERTIFICATION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE
L'UNIVERSITÉ DE TUNIS**

SELON LA NORME ISO 9001 VERSION 2015

Table des matières

1. Contexte de la mission.....	3
2. Objectifs de la mission.....	4
3. Bénéficiaire de la mission.....	4
4. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt	4
5. Méthodologie de dépouillement.....	4
6- critère de sélection	5
7. Livrables	5
8. Durée d'exécution	6
9. Conflits d'intérêt.....	6
10. Confidentialité.....	6
11. Dépôt des candidatures	6

1. Contexte de la mission

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a mis en œuvre un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESsE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN). Dans ce cadre, le MESRS a lancé un nouveau Fonds d'Innovation : le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSU vise en particulier à appuyer chaque université bénéficiaire dans son propre projet de modernisation qui s'articule autour des notions suivantes :

1. L'auto-évaluation institutionnelle, pour mesurer ses forces et faiblesses sur une base réaliste et dégager des pistes de développement ;
2. Le Plan d'Orientation Stratégique, pour afficher ses priorités de développement ;
3. Le contrat avec le MESRS, qui concrétise l'engagement de l'État sur des objectifs de progrès partagés avec l'université bénéficiaire ;
4. Le financement basé sur la performance, qui incite l'université bénéficiaire à améliorer son efficacité dans la mise en œuvre du contrat et à la maintenir.

Dans ce cadre, l'université de Tunis se propose de confier à un organisme certificateur accrédité la mission de certifier le système de management de la qualité de l'université de Tunis selon la Norme ISO 9001 version 2015.

Les organismes intéressés à assurer cette mission selon les termes de références, téléchargeables sur le site de l'Université de Tunis : <http://www.utunis.rnu.tn/> , doivent manifester leur intérêt pour fournir les services demandés.

2. Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est le suivant :

La certification du Système Management Qualité de l'Université de Tunis - UT, selon la Norme ISO 9001 version 2015.

3. Bénéficiaire de la mission

L'Université de Tunis (UT)

4. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt

- Lettre de candidature au nom du Président de l'Université de Tunis
- Certificat à jour d'accréditation de l'organisme de certification selon la norme ISO 9001 : 2015
- Curriculum Vitae de(s) auditeur(s) Tierce Partie qui vont intervenir dans cette action. annexe 1
- Le document « termes de références » dûment signé et paraphé à chaque page.
- Fiche de renseignement selon annexe 2
- Annexe 3 à renseigner la candidature doit être appuyée par les pièces justificatives, en effet toute information qui nécessite une justification ne sera prise en considération que si la pièce de justification est présentée.

5. Méthodologie de dépouillement

La sélection du soumissionnaire est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dans de l'AID- Editions Janvier 2011 Version Révisée Juillet 2016».

L'appel à la Manifestation d'Intérêt, objet du présent dossier sera réalisé selon la méthode Qualifications des Consultants (QC) qui se déroule en deux phases :

- La première phase consiste à publier un avis à manifestation d'intérêt, sur la base des termes de référence qui prévoient les conditions de participation, la méthodologie et les critères de sélection des candidats.
- La deuxième phase consiste à inviter, le candidat sélectionné (le mieux qualifié), qui aura la meilleure note, laquelle note doit être strictement supérieure à 70/100, à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociation

6- critère de sélection

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Rubriques	Critères de sélection	Notation
Accréditation de l'organisme de certification	Attestation d'accréditation de l'organisme	<ul style="list-style-type: none">• Accrédité : 30 points• Non accrédité : 0 points
Expérience	Expérience générale et carrière professionnelle pertinente de l'organisme certificateur pour la mission	<ul style="list-style-type: none">• < à 5 missions : 0 points• Entre 5 et 10 missions : 20 points• Entre 11 et 29 missions : 35 points• ≥ à 30 missions : 50 points
Qualification	Qualifications de l'expert l'auditeur Tierce Partie ISO 9001	<ul style="list-style-type: none">• < à 10 missions : 0 points• Entre 10 et 19 missions : 10 points• ≥ à 20 missions : 20 points

Un score strictement supérieur 70/100 est requis pour être éligible.

Tout candidat ayant un score nul pour l'un des critères est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

N.B : Chaque action ne sera notée qu'une seule fois. Toute action qui n'est pas justifiée, ne sera pas comptabilisée.

7. Livrables

- Plan d'audit de certification
- Rapport d'audit de certification
- Certificat de conformité aux exigences de la Norme ISO 9001 version 2015.
- Plan d'audit de surveillance
- Rapport du premier audit de surveillance
- Plan d'audit de surveillance
- Rapport du deuxième audit de surveillance.

- Tous les livrables mentionnés dans ces termes de référence doivent être, rédigés en langue française et fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'université de Tunis.

8. Durée d'exécution

La durée d'exécution est 2 mois

9. Conflits d'intérêt

Les organismes en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

10. Confidentialité

L'organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité envers des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

11. Dépôt des candidatures

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir sous pli fermé par voie postale ou par dépôt directement au bureau d'ordre de l'Université de Tunis- UT à l'adresse suivante :

« 92, Boulevard du 9 avril 1938 – 1007, Tunis »

La date limite de dépôt de dossier est fixée le vendredi 30 juin 2023 à dix heures (10h :00)

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

« Ne pas ouvrir »

Avis de Manifestation d'Intérêt n° 05/2023 relatif à la sélection d'un organisme certificateur accrédité pour la certification du Système de Management de la Qualité de l'Université de Tunis selon la norme ISO 9001 version 2015

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne peut ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

Annexe 1

Cv Auditeur Tierce Partie

(PAQ-DGSU) PARTAGE UT

Nom et prénom de l'expert:			
Date de naissance :		Nationalité :	
Niveau d'études :			
Adresses Email :			
Contacts Téléphoniques :			

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/Sécialité

Compétences clés :

Affiliation à des associations/groupements professionnels :

Autres formations :

Pays où l'expert a travaillé :

Langues : (bon, moyen, passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

Autres Qualifications ou Formations Suivies :

Intitulé de la formation ou de la qualification	Organisme de formation ou certification	Date

Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

Expériences Pertinentes pour la mission

Expériences en Formation

N°	Mission de Formation	Institution / Public Cible	Date

Missions d'assistance aux montages de projets européens/projets financés par les bailleurs de fonds

N°	Mission d'Assistance	Institution / Public Cible	Date

J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE.

JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.

Date :
Signature du Consultant

ANNEXE N° 2

PAQ-DGSU

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE CONSULTANT (BUREAU)

Nom ou raison social

.....

Activité principal.....

Activité secondaire.....

Adresse

TéléphoneTélexTéléfax

L'entreprise est une filiale de l'entreprise

Structure de la capitale :

Capital souscrit

.....

Capital libéré

Principales filiales de l'entreprise :

Noms*	Spécialité
.....
.....
.....
.....

Personne bénéficiant de procurations et signant les documents relatifs à l'offre

(Nom, Prénom, Fonction)

.....

Effectif approximatif total du personnel

Fait àLe

Signature du Soumissionnaire

ANNEXE N° 3

Accréditation de l'organisme de certification	Pièces justificatif (à fournir)
Accrédité	
Non Accrédité	
Expérience générale et carrière professionnelle pertinente de l'organisme certificateur pour la mission	
Mission 1 :
Mission 2 :
Mission 3 :
Mission 4 :
Mission 5 :
Mission 6 :
Mission 7 :
Mission 8 :
Mission 9 :
Mission 10 :
Mission 11 :
Mission 12 :
Mission 13 :
Mission 14 :
Mission 15 :
Mission 16 :
Mission 17 :
Mission 18 :
Mission 19 :
Mission 20 :

Fournir les pièces justificatives des projets réalisés (PV de réception, contrat attestation de bonne fin ou toute pièce équivalent)

ANNEXE N° 3

Expérience générale et carrière professionnelle pertinente de l'organisme certificateur pour la mission	Pièces justificatif (à fournir)
Mission 21 :
Mission 22 :
Mission 23 :
Mission 24 :
Mission 25 :
Mission 26 :
Mission 27 :
Mission 28 :
Mission 29 :
Mission 30 :
Mission 31 :
Qualifications de l'expert l'auditeur Tierce Partie ISO 9001	Pièces justificatif (à fournir)
Mission 1 :
Mission 2 :
Mission 3 :
Mission 4 :
Mission 5 :
Mission 6 :
Mission 7 :
Mission 8 :

ANNEXE N° 3

Qualifications de l'expert l'auditeur Tierce Partie ISO 9001	Pièces justificatif (à fournir)
Mission 9 :
Mission 10 :
Mission 11:
Mission 12:
Mission 13 :
Mission 14 :
Mission 15 :
Mission 16 :
Mission 17 :
Mission 18 :
Mission19 :
Mission 20 :
Mission 21 :

Four

nir les pièces justificatives des projets réalisés (PV de réception, contrat attestation de bonne fin ou toute pièce équivalente)

Chaque mission sera notée une seule fois

